

Gérer les situations difficiles

Durée : 2 Jours **Repas** : Non inclus dans le tarif **Eligible CPF** : Non **Tarif** : 1295.00 €

Paris

- Du 17 au 18 mars 2022
- Du 24 au 25 mai 2022
- Du 23 au 24 juin 2022
- Du 7 au 8 septembre 2022
- Du 15 au 16 novembre 2022
- Du 8 au 9 décembre 2022

Marseille

- Du 27 au 28 juin 2022

Toulouse

- Du 4 au 5 avril 2022
- Du 9 au 10 juin 2022
- Du 17 au 18 novembre 2022

Lyon

- Du 21 au 22 mars 2022
- Du 16 au 17 mai 2022
- Du 6 au 7 juillet 2022
- Du 6 au 7 octobre 2022
- Du 1 au 2 décembre 2022

Strasbourg

- Du 7 au 8 novembre 2022

Rouen

- Du 8 au 9 juin 2022
- Du 19 au 20 octobre 2022

Lille

- Du 5 au 6 décembre 2022

Besançon

- Du 20 au 21 octobre 2022

Bastia

- Du 27 au 28 juin 2022

Référence : ATL_MGT_02

OBJECTIFS

Comprendre les différentes sources de conflits pour les prévenir

Désamorcer des situations difficiles et résoudre des conflits

Intégrer les principes de la communication efficace et constructive en situation difficile

Gérer ses émotions et celles de son interlocuteur en situation tendue

Gagner en sérénité face aux situations difficiles

Mettre en place sa stratégie « anti-stress »

PROGRAMME

Prévenir l'émergence des situations difficiles

Poser un cadre propice à une communication sereine et productive

Identifier l'origine des incompréhensions et les lever

Mesurer l'importance des émotions dans la communication et développer son intelligence émotionnelle

Tenir compte de ses besoins et de ceux de ses collaborateurs pour favoriser la fluidité des relations

Instaurer un mode de communication et d'écoute authentique au sein de l'équipe

Faire face aux situations difficiles

Aborder l'échange avec la posture appropriée

Faire une demande efficace

Savoir dire « non », entendre un « non » et cocréer une solution satisfaisante

Recevoir des messages difficiles sans être déstabilisé

Emettre des messages difficiles en préservant la qualité de la relation

Obtenir un changement de comportement : le DESC

Gérer une situation difficile en réunion

Gérer les conflits

Analyser la situation pour identifier la nature du conflit

Différencier désaccord, malentendu, conflit

Définir son propre rôle dans la résolution du conflit et choisir le mode d'intervention

Conduire un entretien de résolution de conflit

Aider ses collaborateurs à trouver eux-mêmes une solution au conflit

Gérer son stress et gagner en sérénité

Pratiquer « l'auto-empathie »

Identifier ses « pilotes automatiques » et désamorcer leur activation

Partager les bonnes pratiques et définir sa propre stratégie « anti-stress »

En savoir +

PUBLIC

Tout manager

PRÉ-REQUIS

Être en situation de management

FORMAT

Formation présentielle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie sera active et participative, et s'appuiera en permanence sur la réalité et l'expérience des participants.

Les participants travailleront sur leurs propres situations managériales difficiles ou conflictuelles.

Les apports théoriques et méthodologiques viendront éclairer la pratique et favoriseront la prise de recul.

Par ailleurs, afin de rendre la formation rythmée, dynamique et motivante, nous utiliserons des méthodes pédagogiques variées et ludiques, toutes choisies pour servir au mieux l'objectif pédagogique.

Entraînements « flash »

Nombreuses mises en situations

Ateliers interactifs

Vidéos pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation, entraînements ou exercices donnant lieu à un feedback du formateur

Autodiagnostic

Quizz de validation des acquis

Autoévaluation par le participant et élaboration d'un plan d'action

PARTICIPANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter afin que nous envisagions ensemble les meilleures solutions pour adapter notre formation à vos besoins.

adhérents ATLAS

Les formations relevant des Actions collectives peuvent être financées jusqu'à 100% par l'OPCO ATLAS (dans la limite des fonds disponibles et selon les conditions en vigueur sur le site de l'OPCO ATLAS).

Les critères à remplir sont les suivants :

- L'entreprise doit être à jour de ses cotisations auprès de l'OPCO ATLAS

- Les participants inscrits doivent avoir le statut de salarié de l'entreprise adhérente

Plus d'informations sur le site www.opco-atlas.fr/criteres-financement

Pour les entreprises soumises à quotas, le calcul de ces derniers sera effectué en fonction du nombre de salariés inscrits et non en fonction du nombre d'inscriptions pour un même salarié, chaque salarié pouvant suivre toute ou partie du cursus.